



Fédération Rhône-Alpes  
de Protection de la Nature

[www.frapna.org](http://www.frapna.org)

**FRAPNA Région**

77, rue Jean-Claude Vivant  
69100 VILLEURBANNE  
Tél. : 04 78 85 97 07  
[coordination@frapna.org](mailto:coordination@frapna.org)

**FRAPNA Ain**

44, avenue de Jasseron  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél. : 04 74 21 38 79  
[frapna-ain@frapna.org](mailto:frapna-ain@frapna.org)

**FRAPNA Ardèche**

39, rue Jean-Louis Soulavie  
07110 LARGENTIÈRE  
Tél. : 04 75 93 41 45  
[frapna-ardeche@frapna.org](mailto:frapna-ardeche@frapna.org)

**FRAPNA Drôme**

38, avenue de Verdun  
26000 VALENCE  
Tél. : 04 75 81 12 44  
[frapna-drome@frapna.org](mailto:frapna-drome@frapna.org)

**FRAPNA Isère**

M.N.E.I. / 5, place Bir-Hakeim  
38000 GRENOBLE  
Tél. : 04 76 42 64 08  
[frapna-isere@frapna.org](mailto:frapna-isere@frapna.org)

**FRAPNA Loire**

4, rue de la Richelandière  
42100 SAINT-ETIENNE  
Tél. : 04 77 41 46 60  
[frapna-loire@frapna.org](mailto:frapna-loire@frapna.org)

**FRAPNA Rhône**

22, rue Édouard Aynard  
69100 VILLEURBANNE  
Tél. : 04 37 47 88 50  
[frapna-rhone@frapna.org](mailto:frapna-rhone@frapna.org)

**FRAPNA Savoie**

26, passage Charléty  
73000 CHAMBERY  
Tél. : 04 79 85 31 79  
[frapna-savoie@frapna.org](mailto:frapna-savoie@frapna.org)

**FRAPNA Haute-Savoie**

PAE de Pré-Mairy  
84, Route du Viéran  
74370 PRINGY  
Tél. : 04 50 67 37 34  
[frapna-haute-savoie@frapna.org](mailto:frapna-haute-savoie@frapna.org)



Grenoble, le 9 mars 2016

Mairie d'Allevard  
Place de Verdun  
38580 Allevard

Réf. : ChG/NG/n°29

Objet : Réponse à l'enquête publique concernant le remplacement du télésiège des Plagnes

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA), section Isère, est une association de protection de l'environnement agréée au titre de l'article 40 de la Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et au titre de l'article L.160-1 du code de l'urbanisme. La FRAPNA a pour objet statutaire : "La défense et la protection de la nature, de la faune, de la flore, des sites, paysages, espaces naturels, la lutte contre toutes les formes de pollutions et de nuisances, l'amélioration du cadre de vie et, d'une manière générale, la sauvegarde de l'environnement dans le département de l'Isère". C'est à ce titre que nous vous adressons nos remarques sur le projet de remplacement du télésiège des Plagnes sur la station du Collet d'Allevard.

Tout d'abord, **nous souhaitons exprimer notre souhait de voir ce projet aboutir**. Le syndicat intercommunal avait précédemment porté un projet alternatif au remplacement de ce télésiège qui consistait en l'aménagement du vallon vierge du Clapier.

Nous avons contesté ce projet très impactant pour l'environnement auprès du tribunal administratif qui nous avait donné raison en 2013. Le présent projet, même s'il se situe à proximité du petit plan d'eau résiduel du lac du Collet de ses zones humides annexes, est compris à l'intérieur du périmètre déjà aménagé de la station. D'un point de vue dérangement de la faune et artificialisation des milieux naturels, il est donc beaucoup moins impactant que l'ancien projet du Clapier.

Nous avons participé à la première réunion du comité pilotage biodiversité à l'été 2015 mis en place par le syndicat et nous avons eu alors un aperçu des études en cours. Nous avons pu apprécier le sérieux du bureau d'étude Alp'Pagès en matière d'études faune-flore.

Nous n'avons pas encore pu consulter le dossier final de l'étude d'impact et nous ne sommes pas sûrs de pouvoir venir en mairie avant la fin de l'étude d'impact. Par défaut, nous rejoignons donc l'analyse de l'évaluation environnementale de la DREAL et ses recommandations.

Si nous relevons d'autres points d'ici la fin de l'enquête publique, nous vous ferons suivre un complément d'avis.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Chantal GEHIN  
Présidente FRAPNA Isère